

Les enjeux de l'espace public

dans les quartiers populaires à Paris



Par sa nature très hétérogène et variable du point de vue de ses usages et de ses formes, l'espace public est difficile à définir et ne se réduit pas au domaine public. Les quartiers populaires n'échappent pas à cette observation et sont des espaces complexes soumis à d'importants changements urbains et sociaux.

Synthèse de l'intervention d'**Antoine Fleury** (chargé de recherche au CNRS – Laboratoire Géographie-cités) lors de la rencontre du 27 mars 2018

Espace public et quartiers populaires : enjeux et définitions

L'espace public : quelle définition ?

L'espace public est communément défini comme un espace aménagé pour le public et librement accessible à tous. Cette notion est née dans un contexte particulier mêlant un rejet de l'urbanisme fonctionnaliste, une crise sociale et politique ainsi qu'une privatisation et une marchandisation grandissante de l'espace public. Elle s'est aussi progressivement imposée, à partir des années 1980, comme une catégorie à part entière de l'action publique dans un contexte de réinvestissement très fort de ces espaces avec l'enjeu de leur animation, la piétonisation, l'embellissement et la patrimonialisation. L'espace public est souvent associé à la « sphère publique » et au domaine public par opposition aux espaces privés, alors que les usages publics peuvent également se déployer dans des terrains et des espaces n'ayant pas un statut public.

D'où la pertinence d'une autre définition de l'espace public comme construction sociale, contingente et historiquement située, qui émerge de l'interaction entre usagers, riverains, producteurs et gestionnaires. L'espace public fait constamment l'objet de renégociations et d'ajustements entre ces acteurs qui les produisent et les font exister. Par son ouverture et sa dimension publique, il correspond à des usages et des interactions plus ou moins apaisés variant dans le temps et l'espace. De même, les modes de régulation, qu'ils soient formalisés grâce à l'action des institutions, ou informels et organisés par le voisinage, influencent les interactions sociales dans l'espace public.

Des quartiers ouvriers aux quartiers populaires

Autre notion, complexe à appréhender, celle de quartier populaire. Comprendre les quartiers populaires demande d'abord de s'intéresser à ce qui les a précédés, à savoir les quartiers ouvriers. Dans son ouvrage¹ portant sur le 13^e arrondissement, Henry Coing dépeint les quartiers ouvriers comme composés de familles pauvres aux conditions matérielles d'existence semblables reliées par de forts liens de sociabilité et de solidarité. Les usages des espaces publics caractérisés par leur polyvalence étaient particulièrement intenses. De plus, le chercheur souligne le fort sentiment d'appartenance communautaire présent dans ces quartiers. Toutes ces caractéristiques se sont progressivement effacées pour laisser place aux quartiers populaires marqués par des logiques de précarisation, de hiérarchisation et de segmentation des classes populaires, comme l'ont bien explicité M. H. Bacqué et T. Sintomer. La dispersion et l'enchevêtrement des espaces de

¹ Henri Coing, *Rénovation urbaine et changement social*, Les Éditions ouvrières, 1966.

résidence, de travail, de sociabilité et de consommation ont des conséquences spécifiques sur le fonctionnement urbain et sur les usages et les pratiques s'ancrant dans ces espaces. Enfin, avec la disparition de l'identité ouvrière du quartier, les nouveaux habitants peinent à trouver une nouvelle identité sociale, spatialisée et relativement unifiée.

Gentrification

Ces dernières années, les quartiers populaires parisiens ont subi d'importantes transformations, tant sur le plan du bâti que du point de vue de leur composition sociale et de leur fréquentation. Anne Clerval et d'autres chercheurs ont analysé ce phénomène comme s'apparentant à la gentrification. La notion désigne une transformation matérielle et symbolique de l'habitat des quartiers populaires où viennent s'installer des catégories sociales avec un fort capital économique et culturel comparé aux classes sociales populaires préétablies, celles-ci pouvant de ce fait subir un phénomène d'éviction.

De nombreux facteurs peuvent être mis en avant et certains chercheurs ont notamment étudié le rôle des pouvoirs publics dans l'accompagnement de ce processus, en lien avec les investisseurs privés, voire dans la mise en œuvre délibérée, comme dans certaines villes du monde anglophones, d'une politique de gentrification. Certains de ces auteurs en sont venus à parler de « gentrification généralisée », au-delà de l'habitat, en incluant à ce processus tous les changements induits par les commerces, les équipements culturels et les espaces publics.

D'autres chercheurs insistent sur le caractère « non linéaire » et parfois « contradictoire » du changement urbain et social dans un même quartier, identifiant par exemple des processus de dégentrification, ou la coexistence entre gentrification et paupérisation. La géographe Marie Chabrol a notamment mis en évidence que la présence des commerces ethniques au sein d'un quartier, comme à la Goutte-d'Or ou à Château Rouge, était susceptible de constituer un frein à la gentrification et à l'arrivée de classes sociales plus aisées.



Eclipses de l'espace public populaire

Les quartiers ouvriers ont disparu mais marquent encore fortement l'espace et ses représentations. La sociologue Anne Raulin souligne l'importance de la vie publique et sociale dans ces quartiers en prenant pour exemple les cafés qui « rejouent » les usages populaires.

Au fil des transformations sociales et urbaines, les espaces publics auparavant populaires ont emprunté des trajectoires divergentes et présentent aujourd'hui des organisations et des usages différenciés. On peut ainsi distinguer :

- Les grandes centralités populaires marquées par l'intensité des usages et l'informalité.
- Les quartiers gentrifiés : l'espace public devient alors un décor et un support de la gentrification où l'on observe un réinvestissement des symboles ouvriers comme le café ouvrier.
- Les quartiers périphériques qui, globalement, restent marqués par la pauvreté, dont les commerces sont souvent en déclin et où les espaces publics sont faiblement animés.

Les grandes centralités populaires

L'attractivité à l'échelle métropolitaine des centralités populaires, en particulier celle de Belleville et de la Goutte-d'Or, s'appuie notamment sur une forte densité commerciale et sur les nombreux usages intermittents de l'espace public, à l'image des puces ou des vendeurs à la sauvette. On y trouve des produits à bas prix. Loin d'être caractérisés par une mono-activité, on y observe une grande diversité dans les profils d'activités et les parcours migratoires des commerçants. Malgré une tendance à la spécialisation alimentaire, ces espaces concentrent des commerces davantage diversifiés que des quartiers comme le faubourg Saint Germain par exemple (où la spécialisation commerciale est l'une des plus élevées de Paris, autour des antiquaires). Une enquête réalisée auprès d'environ 300 commerçants situés dans différents quartiers populaires parisiens a permis d'évaluer la richesse des parcours de ces derniers². Elle fait ainsi apparaître une grande diversité d'origines (Portugal, Pakistan, Vietnam, Algérie...). Autour de ces commerces se greffe un ensemble d'usages liés aux origines ou aux cultures des populations, qui viennent encore renforcer le rayonnement de ces centralités.

Centralités « immigrées » et « minoritaires »

Les qualificatifs attribués à ces grandes centralités sont multiples, correspondant à différents points de vue sur une même réalité. Le concept de « centralité immigrée » caractérise la capacité des immigrés à constituer leur propre espace de centralité au sein de la ville. Il existe des fragmentations entre les communautés qui composent la centralité, mais on retrouve systématiquement la construction d'un espace identitaire commun. Ce type de centralité joue un rôle central pour ces communautés et ouvre des opportunités d'emplois, d'activités informelles et de logement souvent en marge du système conventionnel. Par le concept de « centralité minoritaire », la sociologue Anne Raulin insiste davantage pour sa part sur une appropriation par des groupes minoritaires, notamment religieux, qui a la particularité d'attirer à la fois des clients de la même origine que les commerçants et des citadins appartenant à d'autres groupes.

Le terme de « centralité populaire » ne limite pas ces espaces à leur dimension ethnique ou migratoire, mais insiste sur les ressources offertes, plus globalement, aux classes populaires. L'espace public constitue ou accueille une partie non négligeable de ces ressources. On y relève à la fois une grande densité et une grande diversité d'usages. Les limites y sont mouvantes et constamment renégociées entre les différents acteurs, parfois de manière conflictuelle. On peut observer dans ces espaces des commerces empiétant sur la rue et divers débordements jusque dans les halls et les cours d'immeubles. Les fonctions de cet espace public sont à la fois sociales, économiques et identitaires. De fait, il joue un rôle important dans la sociabilité car c'est un espace social de rencontre, d'informations et d'échanges commerciaux. Une relation très forte se noue entre ces quartiers et ceux qui les fréquentent, dans laquelle les rues et les commerces tiennent une bonne place.

² Enquête réalisée en 2017 pour le compte de la SEMAEST, sous la direction de Matthieu Delage et Antoine Fleury.

Mais les centralités populaires sont au cœur de processus contradictoires. D'un côté, l'évolution du bâti et l'arrivée des classes moyennes rappellent le processus déjà bien avancé de gentrification, tout du moins dans le parc immobilier ancien et privé, auquel s'ajoute une évolution – plus rapide à Belleville qu'à la Goutte-d'Or – de la structure commerciale. De l'autre, une forte informalité persiste, malgré les politiques urbaines de sécurisation, et ces centralités continuent à s'inscrire dans des réseaux d'échanges et de circulations aux échelles de la métropole et du monde, ce qui fait obstacle à la gentrification de ces quartiers.

Entre gentrification(s) et précarisation : la mosaïque des espaces publics ordinaires

Parler de mosaïque des espaces publics ordinaires renvoie à l'existence de ces processus contradictoires, entre gentrification et précarisation, qui mènent à la juxtaposition, parfois à une rue près, d'espaces très hétérogènes. On retrouve par exemple une forte hétérogénéité sociale entre les différents micro-quartiers du Nord-Est parisien. Le terme de mosaïque renvoie aussi à la disparité en termes de statuts, de mode de gestion et de régulation existant d'un espace public à un autre dans ce Nord-Est parisien. Un certain nombre des problèmes identifiés par les pouvoirs publics se concentrent dans les espaces qui sont le fruit des programmes de rénovation urbaine des années 1960.

L'une des spécificités fortes des quartiers populaires à Paris est l'ensemble des **reconfigurations qu'ont vécues les espaces publics et intermédiaires**, ces derniers appartenant aux bailleurs, depuis une vingtaine d'années. De fait, l'action des bailleurs sociaux sur la résidentialisation se combine avec celle des pouvoirs publics dans le cadre des projets de renouvellement urbain et participe à la transformation profonde de ces quartiers, ce qui n'est pas sans soulever des mécontentements.

Dans le cadre de l'enquête conduite en 2016 auprès de commerçants situés notamment autour des portes du 20^e arrondissement, des témoignages recueillis critiquent la requalification de certains espaces. De fait, l'activité de certains commerçants a été bouleversée à cause du changement des flux piétonniers induit par les travaux puis la mise en place du tram (avec l'espacement des stations), qui s'ajoutent à la précarisation de leur clientèle. De même, de nombreux travaux montrent que tout en résolvant certains problèmes, la résidentialisation aboutit aussi parfois à des espaces publics moins fréquentés à cause d'un bouleversement des habitudes dans ces quartiers.

Par l'effet-frontière du boulevard périphérique, certains espaces en périphérie possèdent un statut particulier qu'il est fondamental de considérer au vu du travail de requalification qu'il reste à y mener. Les quartiers populaires aux portes de Paris se rapprochent davantage du modèle de la centralité populaire. Ils sont à la fois marqués par un abandon relatif mais aussi par une « mise aux standards parisiens » progressive depuis les années 2000.

L'ambivalence des espaces publics dans les quartiers populaires

Les positions contradictoires que l'on observe dans la littérature scientifique reflètent bien la complexité et la contradiction même des réalités sur le terrain. Concernant la gentrification, les controverses sont vives. Des chercheurs soutiennent que les transformations de l'espace public accompagnent le processus de gentrification étant donné que l'aménagement nouveau d'un quartier participe à développer de nouveaux usages susceptibles de changer le regard que l'on porte sur un quartier donné. De plus, l'augmentation des prix du foncier et de l'immobilier ainsi que la création d'espaces moins hospitaliers aux usages populaires tendent à les déplacer, voire les supprimer et ainsi évincer les classes populaires de certains espaces.

En même temps, les classes populaires sont encore présentes dans ces quartiers et il n'est pas possible de refuser d'améliorer leur cadre de vie et d'améliorer leurs espaces publics sous prétexte que cela pourrait engendrer une certaine gentrification. Ce contexte tendu est différent de celui de la banlieue rouge où l'on retrouve une gentrification, mais plus fragile et ponctuelle, notamment à Saint-Denis ou Aubervilliers.

Bien plus, les classes populaires peuvent se maintenir dans un quartier à travers leurs usages des espaces publics, y compris d'ailleurs des espaces publics réaménagés. Matthieu Giroud a ainsi identifié l'existence de « continuités populaires » fortes dont certaines s'inscrivent dans l'espace public, comme par exemple la fréquentation d'un café, d'un local associatif, etc. Ces occupations multiples de l'espace sont parfois en décalage avec les changements sociaux et urbains à l'œuvre dans ces quartiers et peuvent de fait, constituer un frein à la gentrification.

Quelles cohabitations ? « Continuités populaires » versus gentrification et nouvelles régulations

Des accommodements réciproques des années 1980-1990...

Depuis les années 1980, de nombreux travaux s'intéressent aux problématiques de cohabitation dans le contexte de quartiers composés d'une diversité d'usages, de pratiques et de groupes sociaux. Par exemple, les chercheurs J. C. Toubon et K. Messamah ont étudié le quartier de la Goutte-d'Or dans lequel on retrouve une cohabitation de populations aux appartenances sociales et ethniques extrêmement diversifiées. Ils ont observé que la pluralité des normes et des identités étaient constamment renégociées entre les différents groupes. Patrick Simon a par ailleurs souligné que les stratégies d'occupation différenciée de l'espace aboutissaient à la création de micro-territoires. Et en même temps, pour la Goutte-d'Or, on observe des accommodements réciproques à l'échelle des espaces d'habitation qui permettent une maitrise des tensions et des malentendus dans l'espace public.

... aux conflits d'usages et d'occupation des années 2000-2010

Depuis les années 2000, au développement des conflits d'usage et d'occupation s'ajoutent l'accentuation des contrastes sociaux dans les espaces publics. L'anthropologue Virginie Millot parle ainsi du « désordre de la rue » qui se manifeste par la malpropreté, les nuisances sonores ou encore l'occupation de l'espace par des sans-abri par exemple.

Dans ce contexte d'augmentation des contrastes sociaux, les chercheurs font l'observation d'une baisse du niveau de tolérance face à ce qui est vécu comme un « désordre de la rue ». Cela donne notamment lieu à la mobilisation d'habitants favorablement dotés en capital culturel qui édictent de nouvelles normes d'usage des espaces publics grâce aux pressions multiples exercées sur les pouvoirs publics. Les politiques publiques intègrent ensuite plus ou moins ces demandes dans les politiques de sécurité (avec la mise en place de correspondants de nuits depuis 2004 ou la mise en place de zones de sécurité prioritaires depuis 2012), ou dans les politiques commerciales à travers un soutien à la « diversification » de l'offre ou à la montée en « qualité ». C'est donc un discours partagé de « réappropriation » voire de « reconquête » de l'espace public qui définit des usages légitimes et illégitimes.

Enfin, il convient de noter que ce mouvement s'inscrit dans des tendances générales des sociétés occidentales en particulier dans les grandes villes mondiales, à savoir l'accent mis sur l'embellissement et la valorisation des espaces publics dans une logique d'attractivité, la normalisation de ces espaces grâce à la pénalisation accrue de certaines activités de rue. Les espaces publics des quartiers populaires, qui demeurent des lieux de ressources et d'activités diverses et où persiste une forte informalité, apparaissent en décalage dans ce cadre. Un décalage d'autant plus fort à Paris où se concentrent « mondialisation par le haut » et « mondialisation par le bas ». En effet, d'un côté, les quartiers populaires s'insèrent dans des réseaux à l'échelle de la métropole et du monde, via la circulation transnationale des marchandises et des personnes. D'un autre côté, leurs espaces publics sont, parce qu'ils sont localisés à Paris, capitale de la France et métropole mondiale, au cœur d'enjeux d'image importants.

FOCUS - Vers de nouvelles approches de l'espace public

Synthèse de l'intervention de Florence Hanappe (APUR)

Comment faire de l'espace public un espace de ressources pour ses usagers? A l'instar d'autres grandes métropoles, New York, Londres, San Francisco ou Medellin, Paris promeut de nouvelles approches pour que l'espace public soit davantage au service de ses habitants. Les projets se construisent avec les habitants pour répondre à l'impératif écologique et faire de l'espace public un lieu créatif et innovant.

Piétonisation des berges, 7 Places (Bastille, Fêtes, Gambetta, Italie, Madeleine, Nation et Panthéon), parcours sportifs, Petite Ceinture, rues aux enfants, conciergeries de quartier, points de collecte et mobiliers innovants... La rue parisienne est devenue le symbole d'un espace flexible, ouvert à de nouvelles formes de coproduction et d'appropriation qu'elles soient collectives ou individuelles. Au travers de la valorisation des lieux singuliers et des lieux identitaires de la ville, l'objectif est de proposer un cadre d'actions renouvelé favorisant les mobilités durables, le développement du lien social, mais aussi la place de la nature et de l'eau en ville.

L'urbanisme tactique ou l'enjeu de coproduire l'espace public

La capacité d'adaptation de la rue constitue un facteur de résilience et d'aménités, dans un contexte de tensions et de sur-sollicitations de l'espace public. Mis en œuvre dans de nombreuses villes (San Francisco, Calgary, Boston, Montréal, Vancouver, Medellin...), l' « urbanisme tactique » témoigne de ces nouvelles manières de « faire la ville » dans un esprit de partenariat avec les acteurs économiques, associatifs ou les citoyens, afin de se réapproprier des friches et des espaces routiers sur un temps court, de construire un mobilier mieux adapté... Dans un contexte d'innovations technologiques et de transformation des modes de vie, ces aménagements « low cost, high impact » seront d'abord testés en grandeur réelle, avec peu de moyens et des dispositifs réversibles, puis évalués avant d'être pérennisés, améliorés voire abandonnés selon l'appropriation des usagers, mais aussi de leurs impacts économiques, environnementaux et sociaux.

Mieux répondre aux besoins des usagers, c'est les associer étroitement à la production de l'espace public. A Paris, la démarche de concertation conduite dans le cadre du projet des Orgues de Flandres dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) en témoigne. Le budget participatif en est un autre exemple. La rue est la principale échelle d'action des projets soumis qui montrent le souhait de rendre la rue aux habitants, aux enfants, pour favoriser une réappropriation positive de l'espace public. Dans les quartiers populaires, 2/3 des projets du budget participatif concernent l'espace public, qu'il s'agisse du cadre de vie (36 %), de l'environnement (17 %), de mobilité (8 %) ou de culture (8 %). Avec deux zones qui concentrent ces projets : le secteur Flandre-Pajol (18^e-19^e) et celui de Belleville (20^e, 11^e).

L'espace public, nouvel équipement public

Des fonctions complexes se mêlent dans l'espace public, qui doit répondre aux besoins de déplacements, de commerces, de loisirs, de culture, de nature comme de détente. L'enjeu est de fabriquer un espace public au service des habitants pour en faire un nouvel équipement public à part entière. Les projets en cours de rues aux enfants ou de rues sportives montrent que le parvis d'une bibliothèque peut aussi être un équipement culturel, la rue un terrain de sport, tout en préservant sa fonction première de lien social. L'espace public doit rester un lieu ouvert et multiple, où les individus s'arrêtent, se reposent, échangent en particulier dans les quartiers populaires où le rôle de la rue est essentiel, la proportion de jeunes ou de publics fragiles plus importante.

La piétonisation de rues isolées ou l'aménagement de passages (comme la place Nadaud dans le 20°) favorise ainsi les installations artistiques, le développement de terrasses... En témoigne encore le « parking day » qui permet l'occupation temporaire de places de stationnement pour accueillir quelques heures un jardin, un transat ou un espace de jeux. Ou encore la valorisation de l'eau en ville avec l'ouverture de lieux de baignade comme au Bassin de la Villette.

Les fermetures de rues pour aménager des places de quartier, les résidentialisations de passages en ruelles végétales, les élargissements de trottoirs et de pistes cyclables sur la chaussée peuvent être expérimentés de manière simple par l'installation de jardinières et de mobiliers amovibles ou des marquages au sol, permettant de tester un usage réversible d'une file de stationnement ou de circulation.

Conforter la place de la nature dans les quartiers

De nombreuses actions en faveur de l'eau et du végétal voient le jour avec un enjeu important : favoriser la fraîcheur de l'espace public et lutter contre les îlots de chaleur. Elles s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique et du développement de la biodiversité, mais aussi dans l'essor des pratiques individuelles et le soutien à l'agriculture urbaine. Le permis de végétaliser, les serres urbaines ou les toitures plantées montrent les multiples possibilités d'infiltration de la culture du végétal en ville. Or les aménités liées à un cadre de vie plus naturel et à des activités au contact de la nature influent sur la santé et le bien-être des citadins.

Ces pratiques se sont invitées au cœur des tissus urbains. La nature en ville a dépassé les limites des parcs et des jardins, pour devenir une composante à part entière de l'espace public, valorisée pour ses dimensions tant écologiques, sociales, culturelles qu'économiques. A l'initiative des habitants et des riverains, l'installation de bacs et de palettes végétalisés ou la plantation des pieds d'arbres marque une volonté d'appropriation de parties de trottoirs, de placettes de quartier, de passages ou d'impasses verdoyantes. Le permis de végétaliser a officialisé ces pratiques : la nature, qu'elle soit verticale ou horizontale, naturelle ou artificielle, forme un vrai facteur d'attractivité pour les résidents, les cafés et les commerces.

Le sport dans la ville

Paris souhaite favoriser le sport dans la ville à travers l'aménagement d'un réseau de parcours sportifs dans l'espace public. L'objectif est que chaque Parisien puisse se trouver à moins de 5 minutes d'un équipement public en plein air. D'où le projet d'un maillage de parcours sportifs avec des agrès, des fontaines à boire, des installations artistiques, des espaces végétalisés. Ces parcours sportifs ont aussi l'intérêt de proposer de désimperméabiliser les sols, de revégétaliser, d'installer des œuvres artistiques... En ce sens, il témoigne d'une autre manière de penser et de conduire des projets transversaux pour diversifier les usages.



Aménager les passages au service des usages : terrasses de café, rue Denoyez (Paris)



Valoriser l'eau en ville : des quais lieux de baignade, Bassin de la Villette (Paris)



Piétonniser des rues isolées : terrasses de cafés et installation artistique place Nadaud (Paris)

Quelques pistes de lecture

M.-H. Bacqué, Y. Fijalkow, «En attendant la gentrification : discours et politiques à la Goutte-d'Or (1982-2000)», *Sociétés contemporaines*, vol. n° 63, n° 3, 2006.

M.-H. Bacqué et Y. Sintomer, « Peut-on encore parler de quartiers populaires ? », *Espaces et sociétés*, n° 108-109, 2002.

M. Chabrol, A. Collet, M. Giroud, L. Launay, M. Rousseau, H. Ter Minassian, *Gentrifications*, Éditions Amsterdam, 2016.

Marie Chabrol, De nouvelles formes de gentrification ? Dynamiques résidentielles et commerciales à Château-Rouge (Paris), thèse de doctorat, Université de Poitiers, 2011.

A. Clerval, « L'occupation populaire de la rue : un frein à la gentrification ? L'exemple de Paris intra-muros », Espaces et Sociétés, n° 144-145, 2011.

A. Clerval, Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale, La Découverte, 2013.

Collectif-Rosa-Bonheur, « Centralité populaire : un concept pour comprendre pratiques et territorialités des classes populaires d'une ville périphérique », *SociologieS* [En ligne], 2016.

- H. Coing, Rénovation urbaine et changement social, Les Éditions ouvrières, 1966.
- C. Dessouroux, « La diversité des processus de privatisation de l'espace public dans les villes européennes », Belgeo, n° 1, 2003.
- C. Dessouroux, M. Van Criekingen et J.-M. Decroly, « Embellissement sous surveillance : une géographie des politiques de réaménagement des espaces publics au centre de Bruxelles », *Belgeo*, n° 2, 2009.
- A. Fleury, « Espace public urbain », in A. Bihret et R. Pfefferkorn (dir.), *Dictionnaire des inégalités*, Armand Colin, 2014.
- M. Froment-Meurice, *Produire et réguler les espaces publics contemporains : Les politiques de gestion de l'indésirabilité à Paris*, thèse de doctorat, Université Paris-Est et université de Genève, 2016.
- M. Goldring, « Redonner le pouvoir aux habitants ? Le cas de la Goutte-d'Or », Esprit, 2014.
- V. Milliot, « Remettre de l'ordre dans la rue. Politiques de l'espace public à la Goutte-d'Or (Paris) », Ethnologie française, vol. 153, n° 3, 2015.
- G. Pfauss, « Pluralisme, transformations urbaines et gentrification au prisme de la qualification des espaces publics à la Goutte-d'Or », in V. Milliot (dir.), *Barbès : laboratoire du pluralisme*, rapport final pour la Mairie de Paris, 2009.
- A. Portes, « La mondialisation par le bas », Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 129, 1999, n°1.
- A. Raulin, « Espaces marchands et concentrations urbaines minoritaires. La petite Asie de Paris », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 85, 1988.
- P. Simon, « La société partagée. Relations interethniques et interclasses dans un quartier en rénovation. Belleville, Paris, 20^e arrondissement », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 98, 1995.
- J.-C. Toubon et K. Messamah, Centralité immigrée. Le quartier de la Goutte-d'Or, L'Harmattan, 1990.
- M. Giroud, *Résister en habitant ? Renouvellement urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântara à Lisbonne)*, thèse de doctorat, Université de Poitiers, 2007.

